



## **Motion d'actualité** **Congrès du Sgen-CFDT Paris – 30 mars 2021**

Notre Congrès se tient dans une période de crise sanitaire qui perdure. Les personnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'enseignement agricole public, de la Jeunesse et des Sports, sont sous tension et ont déjà fait preuve de beaucoup d'adaptation, depuis un an, pour assurer leurs missions, chaque jour.

L'objectif est désormais clair : sortir de la crise sanitaire. La campagne de vaccination pour les enseignant-e-s, enfin considéré-e-s comme prioritaires, par le président de la République, est une mesure importante pour y parvenir. Il s'agit maintenant d'en connaître les modalités de mise en œuvre. Un calendrier serait aussi à prévoir pour les autres personnels des établissements. Pour celles et ceux ayant subi des symptômes liés à l'injection d'une première dose de vaccin, le Sgen-CFDT Paris demande le retrait du jour de carence imputé à ces personnels. Nous voulons la possibilité, pour ces agents, de recourir à une demande d'autorisation d'absence.

Le Sgen-CFDT Paris milite pour le maintien d'un dialogue avec l'administration ou la direction, afin de trouver ensemble des solutions adaptées à la réalité de notre territoire parisien, territoire spécifique. Ce dialogue est aussi indispensable dans la mise en œuvre de protocoles harmonisés et partagés entre les différentes parties prenantes.

Le Sgen-CFDT Paris se satisfait de la mise en place d'un nouveau protocole dans les lycées, et désormais dans les collèges, avec l'instauration d'une jauge limitée pour l'accueil des élèves. Mais nous demandons que cela soit également appliqué dans les écoles si la situation le nécessite. Laisser les écoles ouvertes, oui mais à quel prix ?

Les personnels sont les plus à même de mettre en place un protocole adapté selon leur situation. Le Sgen-CFDT Paris formule le vœu qu'une plus grande autonomie soit laissée aux équipes pédagogiques. En effet, le virus ne circule pas de manière homogène sur l'ensemble du département. La circulation diffère également en fonction du public avec lequel nous travaillons.

Le Sgen-CFDT Paris prône le recours systématique au télétravail lorsque l'activité des personnels concernés le permet. Cette modalité de travail doit être encadrée et adaptée aux différents métiers ainsi qu'au contexte.

Le Sgen-CFDT Paris demande une protection plus importante des agents. Cela implique que l'employeur fournisse des masques chirurgicaux à l'ensemble des agents et en particulier, pour les plus vulnérables, une dotation de masques FFP2 et de visières.

Le Sgen-CFDT Paris souhaite également maintenir ses efforts dans la reconnaissance du Covid en tant que maladie professionnelle afin de permettre aux personnels atteints de « Covid au long cours » de pouvoir bénéficier de leurs acquis sociaux.